LE GUIMILIEN

N° 228—JANVIER 2018

Articles à remettre pour le 3 mars 2018
Prochaine parution le 12 mars 2018
mairie.guimiliau@wanadoo.fr
Tél. 02.98.68.75.06.
www.guimiliau.fr



Vœux du Maire

Dans quelques mois, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et l'office du tourisme intercommunautaire seront opérationnels.

Cet ensemble est le résultat du travail initié par le comité de pilotage du projet de valorisation des Enclos paroissiaux, début 2013, sur le territoire du Pays de Landivisiau.

De par sa situation, sa durée et sa complexité, ce chantier vous aura occasionné quelques désagréments qui s'estomperont dès le franchissement du seuil de la « Maison des Enclos ».

L'apport foncier communal, magnifié par l'investissement communautaire, l'ingénierie déployée et les partenaires financiers, renforcera l'attractivité de notre patrimoine local et la découverte de celui de nos voisins.

Il nous incombera à nous, élus municipaux, responsables associatifs, personnels communaux et résidents guimiliens de persévérer dans notre recherche à améliorer la qualité de notre accueil touristique et tirer profit de cette valorisation.

Dans le dossier concernant le réaménagement de la route de Kermat, l'approbation des différents services qui devaient être consultés laissent présager une amorce de certains travaux, dès cette année. Les appels d'offres seront précédés d'une présentation aux riverains.

Les profonds changements politiques opérés en 2017 révèlent des attentes et des transitions futures de notre organisation territoriale avec une incertitude dans l'attribution de nos compétences et sur la pérennité de nos financements.

Outre nos diverses coopérations intercommunales, nos communes doivent demeurer des lieux de vie où nous pourrons continuer à bien vivre ensemble et partager des projets, grâce à tous les bénévoles qui œuvrent dans les diverses associations , le professionnalisme du personnel communal et l'engagement des élus municipaux.

A l'aube de cette année nouvelle, je renouvelle toute ma confiance et mon soutien à tous les porteurs de projets, personnels ou collectifs, du secteur économique, institutionnel ou associatif.

A toutes et tous, avec une exigence de justice, d'équité et de solidarité, je souhaite une bonne année 2018, une bonne santé pour vous et les personnes qui vous sont chères.

Bloavez mad.

Louis FAGOT

Compte-rendu du conseil municipal du 16 octobre 2017

1/ Fonds de concours 2017

Monsieur le Maire propose au conseil de prendre une nouvelle délibération, afin de solliciter les fonds de concours pour des travaux de voirie et pour l'achat d'une tondeuse autoportée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 12 voix pour

- valide la proposition de versement de fonds de concours pour l'année 2017 et son dispositif d'application
- valide le montant maximum attribué à la commune, soit 9.720,81€
- sollicite les fonds de concours pour des travaux de voirie et l'achat d'une tondeuse autoportée
- autorise le Maire à solliciter le versement de ce fonds de concours.

2/ <u>Décision modificative</u>

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il convient de prendre la décision modificative suivante dans le cadre de l'achat d'une tondeuse autoportée.

- + 20.000 € (chapitre 21- article 21578- dépenses d'investissement)
- -20.000 € (chapitre 23 article 2315-dépenses d'investissement)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour, décide de prendre la décision modificative comme ci-dessus.

3/ Travaux RD31

Monsieur le Maire informe le conseil de l'évolution des projets concernant les travaux sur la RD31.

Côté Nord : l'ABF a déjà émis quelques remarques mais doit donner un avis définitif.

<u>Côté Sud</u>: une réunion a eu lieu le 9 octobre dernier avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de Commana et les différents exploitants de réseaux. Une étude devra être refaite par rapport au bienfondé des interconnexions.

4/ Questions diverses

<u>-Rapport d'activité 2016 du SDEF</u>: Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le rapport d'activité 2016 du SDEF est à disposition à la mairie.

<u>-CCPL</u>: Monsieur le Maire indique au conseil qu'une réunion concernant le contrat de territoire a eu lieu. Les travaux de la RD 31 côté nord seront intégrés dans le dispositif Patrimoine Cadre de Vie. Les travaux côté sud sont exclus du contrat. Les travaux de réhabilitation de l'arrière de la mairie et le Breizh live ne seront pas prévus avant 2020.

Michel Le Gall expose également au conseil le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

<u>-Centre d'Animation Locale</u> : Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le Conseil d'Administration aura lieu le 6 novembre prochain à 20h30.

<u>-Droit de préemption parcelle cadastrée section A n°1406</u>: Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enchère a eu lieu lors de la vente suite à la saisie immobilière par adjudication. Après en avoir délibéré, le conseil à 12 voix pour, décide de ne pas préempter, sous réserve de la réalisation de logements par l'acquéreur.

-<u>Bibliothèque</u>: Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande des bénévoles en faveur de la gratuité de l'adhésion à la bibliothèque. Après en avoir délibéré le conseil décide, à 12 voix pour, de maintenir les tarifs de l'adhésion.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil du <u>départ en retraite de Denis Deshayes</u> depuis le 30 septembre.

Chantal Harel informe le conseil que <u>la collecte de la banque alimentaire</u> aura lieu les 24 et 25 novembre prochains.

Compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2017

1/ TVA sur les lotissements

- Lotissement de Kerpont « Chemin de Traverse »

Monsieur le Maire informe le conseil que le dernier lot du lotissement de Kerpont « Chemin de Traverse » a été réservé. La signature de la vente aura lieu le 30 novembre prochain.

Cependant la taxation selon le régime de la TVA sur marge (régime dérogatoire) dans les opérations de lotissement est remise en question. Les articles 266 et 267 du code général des impôts indiquent qu'une collectivité publique qui acquiert un terrain à bâtir et le revend en plusieurs lots après division ne peut pas être imposée à la TVA sur sa seule marge. La taxation doit se faire de façon classique sur le prix de vente total.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 14 voix pour,

- -décide de fixer le prix à 20.83 € HT le m²
- -autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes s'y rapportant
- Lotissement Allée de la Penzé

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient également de modifier la délibération concernant le prix de vente des lots pour les mêmes raisons que précédemment. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 14 voix pour

- décide de fixer le prix à :
- 26.67€ HT le m² jusqu'au 31 décembre 2017
- et à 27.50€ HT le m² à compter du 1er janvier 2018
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes s'y rapportant

2/ Projets en cours

<u>Travaux RD31</u>: Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'aucune évolution n'a eu lieu depuis la dernière réunion de conseil.

Il précise que la demande de DETR déposée en 2016 concernant ce projet est toujours en vigueur.

Aucune nouvelle demande de DETR pour 2018 ne sera donc déposée.

<u>CIAP</u>: Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement des travaux concernant le Centred'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Romuald Lecoq exprime le souhait que la remise en état de la chaussée, suite aux travaux, ne soit pas à la charge de la commune.

3/ Comptes-rendus de commissions CCPL

<u>Ramassages des Ordures Ménagères</u> : des changements sont en projets concernant le ramassage des ordures ménagères sur le CCPL. Une réunion doit avoir lieu cette semaine.

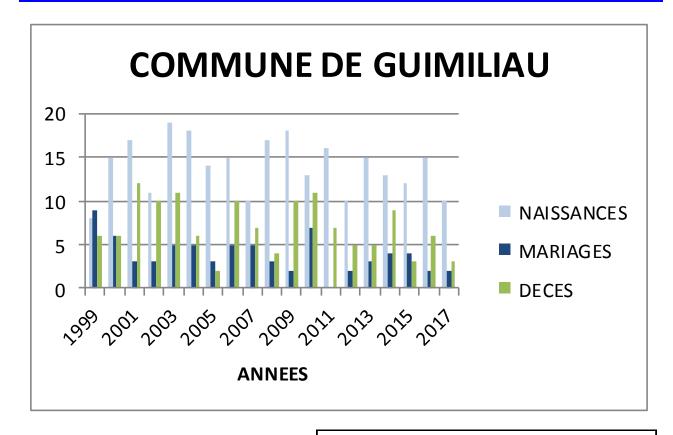
<u>Eau et assainissement</u>: un état des lieux des différents syndicats est en cours. Un compte-rendu sera fait dans le courant du 1^{er} semestre 2018.

Tourisme : achat de nouveaux matériels (barnums, barrières)

4/ Questions diverses

Sophie Fagot demande si une fusion entre les communes de Lampaul- Guimiliau et Guimiliau est envisagée. Monsieur le Maire indique qu'aucun projet n'est d'actualité.

Les vœux de la municipalité auront lieu le 12 janvier 2018 à 18h30 à la salle polyvalente.



NAISSANCES

- **-Lylou LEGRAND**, née le 06/12/2017 à Brest Kerforn.
- **-Leïla LEGRAND**, née le 06/12/2017 à Brest Kerforn.

DECES

- Louise MERCIER, décédée le 20/11/2017 à Morlaix 92 ans.
- Jean CAROFF, décédé le 29/11/2017 à Morlaix
 85 ans.

Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire en **mairie** ou sur **www.service-public.fr**



BENEVOLES BIBLIOTHEQUE

Nous sommes à la recherche de personnes Disponibles (quelques heures) pour assurer la permanence de la bibliothèque.

Veuillez vous adresser à la mairie

COMMUNIQUES DIVERS

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES A compter du 1^{er} janvier 2018

L'activité « recouvrement fiscal » (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière) de la Trésorerie de Landivisiau est transférée vers le service des impôts des particuliers (SIP) de Morlaix.

Ce transfert permet aux usagers d'avoir un interlocuteur unique pour les questions relatives au calcul de l'impôt ou à son recouvrement.

Le site <u>impôts.gouv.fr</u> permet aux usagers d'effectuer la quasi-totalité de leurs démarches en ligne (paiement, adhésion à la mensualisation, changement d'adresse, questions relatives au calcul ou au paiement de l'impôt, octroi de délais ...).

Coordonnées du SIP de Morlaix :

Centre des Finances Publiques Place du Pouliet CS 27907 29679 MORLAIX CEDEX Téléphone : 02 98 88 42 49

Messagerie: sip.morlaix@dgfip.finances.gouv.fr

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Fermeture les mercredi et vendredi après-midi.

Qualité des eaux : votre avis nous intéresse!

Boire, cuisiner, se laver, nettoyer, se baigner, ... autant d'usages de l'eau qui nous concernent tous au quotidien et nous impliquent dans ses problématiques. Le SAGE Léon Trégor (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document qui définit, pour les années à venir, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour assurer l'avenir de l'eau et de ses usages. Avant son approbation par le préfet, le SAGE, porté par le Syndicat Mixte du Haut Léon, doit être soumis à une enquête publique durant laquelle chaque citoyen est invité à donner son avis. Rendez-vous du 3 janvier au 2 février dans la mairie de votre commune pour consulter le document. Pour plus d'infos: https://syndicat-haut-leon.fr/wp-content/uploads/2017/12/Lettre-infos-SAGE-D%C3%Agcembre-2017.pdf

Syndicat Mixte du Haut Léon – 02 98 79 64 89 – www.syndicat-haut-leon.fr



Date des prochaines collectes de sang en 2018

2 – 5 – 6 et 7 Février

13 - 16 - 17 et 18 Avril

24 - 27 - 28 et 29 Août

9 – 12 -13 – 14 Novembre.

Elles se dérouleront à l'ESPACE DES CAPUCINS à Landivisiau

SALON DE L'EMPLOI

7e édition







Lundi 19 février 2018 De 14h à 17h30







- ▲ Entretiens de préparation «5 mn pour convaincre»
- **▲ Offre de formations** & financements



À la CCI métropolitaine Bretagne ouest Morlaix



un événement



En partenariat avec







www.salondelemploimorlaix.bzh 02.98.62.39.26

MEMENTO

Relais Parents - Assistantes Maternelles

Permanence à Guimiliau le 31 janvier 2018 à la mairie. A Landivisiau du lundi au vendredi 9H/12h30—13h30/17h Permanences de midi et permanences de soirée à Landivisiau :

| <u>lundi</u> | <u>mardi</u> | <u>mercredi</u> | <u>jeudi</u> | <u>vendredi</u> |
|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|-----------------|
| 9h/12h30 13h/18h | 9h/12h30 13h/17h | 9h/12h30 13h/18h | 9h/12h30 13h/19h45 | 9h/17h |
| | | | | |

Contact au 02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Page facebook : https://www.facebook.com/rpamlandi

Halte garderie mille-pattes

Maison des Associations - 12 rue des Bruyères Tous les jeudis à Guimiliau de 9 h à 17 h pour les enfants de 3 mois à 6 ans -

Contact de 9h à 12h et de 13h à 17h : 06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41

Mission Locale (pour les jeunes de 16 /25 ans)

Pour prendre rdv tél: 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.

Sivu PLH : Permanences à la Communauté de Communes de Landivisiau : 1er et 3ème mercredis du mois de 10 h 30 à 12 h.

Déchetterie de Bodilis - Tél. 02.98.68.99.99. Du 1er octobre au 31 mars

> lundi au samedi: 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H

Déchetterie de Lampaul-Guimiliau « Kergreven » - Uniquement déchets verts Du 1er samedi d'avril à fin octobre

> Mercredi: 14 h à 17 h Samedi: 13h30 h à 18 h

Déchetterie de Sizun - Tél. 02.98.24.15.92. Du 1er octobre au 31 mars

> Lundi /Vendredi et Samedi : 9 h -12 h /13h30 - 18 h Mardi/Mercredi: 13h30 à 18h

PETITES ANNONCES

Vend bois de chauffage, chêne, bien sec à l'abri Longueur 50 cm ou 30 cm Livré à domicile

Tel: 06 62 81 46 52

CENTRE D'ANIMATION LOCALE

En famille, seuls ou entre amis,

le centre d'animation locale vous propose de participer à des rencontres (sorties patinoires accrobranches, kayaks,)

Le 28 janvier aura lien (reste à préciser le lieu) une après-midi détente. Au programme (en cours des modifications sont possibles): apprendre à se masser, à faire les bons gestes à la maison pour étirer son corps, découvrir les produits naturels (pour la cosmétique, l'entretien de la maison).

En mars: Internet pour les nuls. Apprendre à utiliser les réseaux sociaux de nos enfants. Comment aider nos enfants à mieux utiliser ces outils pour mieux se protéger?

Quand il fera beau: une soirée sportive et une sortie à la récré des 3 curés;

Les sorties sont programmées en fonction des demandes et souhaits des familles

Les jeunes.

L'année 2018 connecte ses animations jeunesse (+11 ans) au numérique: création de jeux vidéos, découvrir et maîtriser des logiciels divers pour imaginer, créer ensemble. Un projet sur l'année qui se soldera par un camp et un mini séjour à Futuroscope pour les acteurs du projet.

A VOS IDEES!

Afin de donner un souffle nouveau au bourg, et mettre sur pied quelques animations pour 2018,

le Comité des Fêtes de Guimiliau vous propose une réunion le samedi 27 janvier, à 11h, à la mairie.

Venez nombreux!

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, notamment de nouvelles personnes avec de nouvelles idées.

Le Comité des Fêtes



Comme vous le savez, le 1^{er} « Trail des Enclos » aura lieu le 11 mars prochain à Guimiliau. Cet évènement sportif se veut un moment d'échange et de convivialité. Vous serez tous les bienvenus...

Si vous souhaitez participer en tant que bénévole (le samedi 10 et/ou le dimanche 11 mars):

Merci de nous transmettre un message par mail à *traildesenclos@gmail.com* ou par téléphone au 06-73-54-30-39. Une réunion de préparation aura lieu le <u>vendredi 23 février à 20h00</u> à la salle polyvalente de Guimiliau.

Si vous souhaitez participer en tant que marcheur ou coureur :

- Pour la marche : Inscription sur place à partie de 9h15 (5€)
- Pour les parcours Trail :

Inscription sur *Klikego.com* ou remplir le bulletin de participation ci-dessous.

Bulletin d'inscription <u>Je participe au :</u> Trail 8 km (Départ 10h00) Trail 16 km (Départ 9h45) Nom: Sexe: H, F Adresse : Code postal : Ville : Date de Naissance : Nationalité : Association / Club / Entreprise : Email: N° portable J'ai une licence FFA ou FFtri : N° de licence : N° du club : Chèque à l'ordre de « Trail des Enclos » : **8 km** : 7€ (licencié ou non), sur place : 8€. (à partir de la catégorie cadet) 16 km : 8€ (licencié ou non), sur place : 9€. (à partir de la catégorie junior) Merci de joindre à ce bulletin votre certificat médical (original ou copie) de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an au jour de la course ou une copie de votre licence FFA, FFtri en cours de validité. En m'inscrivant, je m'engage à respecter le règlement du Trail des Enclos visible sur klikego.com. Fait à Signature Retourner votre bulletin d'inscription à : Trail des Enclos - Mickael EUZEN - Restvez - 29400 Guimiliau <u>Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs :</u> Je soussigne(e), père, mère, tuteur,

Autorise mon enfant à participer au Trail des Enclos, le 11/03/18.

Fait à le Signature

SOLUTION N° 97

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|----|---|----|
| 1 | A | M | P | L | I | A | T | II | О | N |
| 2 | F | О | U | I | S | S | Е | U | S | Е |
| 3 | F | I | L | | T | I | | L | | R |
| 4 | A | M | A | Т | Н | E | M | Е | | V |
| <u>5</u> | В | Е | | A | M | | Е | S | A | U |
| <u>6</u> | I | A | M | В | Е | | T | | C | R |
| <u>7</u> | L | U | N | Е | | P | I | N | С | Е |
| 8 | I | | | S | U | R | Е | A | U | |
| 9 | T | Е | Е | | R | | R | О | L | Е |
| <u>10</u> | Е | N | N | U | I | | | S | Е | S |

MOTS CROISES (Chantal HAREL)

N° 98

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | | | | | | | | | | |
| <u>2</u> | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| <u>5</u> | | | | | | | | | | |
| <u>6</u> | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORIZONTAL

- 1 /Commune des Landes.
- 2 /Ont une conception utopique des valeurs sociales.
- 3 /Pâte à choux salée additionnée de gruyère Dieu du soleil.
- 4 /Hydrocarbure Touché.
- 5/Dieu solaire Saison.
- 6/Foyers Abréviation religieuse.
- 7/Pièce de tissu Ensemble de règles.
- 8/Victoire napoléonienne Garçon d'écurie.
- 9/Accumulation naturelle de matières minérales.
- 10/Groupe d'abeilles.

VERTICAL

- 1/Agrume.
- 2/Adore comme une idole.
- 3/Sans compagnie Aligné.
- 4/Espace clos par des barreaux pour enfermer des oiseaux Compact.
- 5/Poinçons pour percer le cuir Sa Sainteté.
- 6/Manifester un sentiment de gaieté Prénom féminin.
- 7/A le courage de Jeu de cartes.
- 8/Petit saint Conjonction de coordination De même.
- 9/Promesse solennelle.
- 10/Personnage biblique Petit sentier.